



5, CHEMIN DU POMMIER
CASE POSTALE 330
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENÈVE (SUISSE)

TELEPHONE (41.22) 919 41 50
FAX (41.22) 919 41 60
E-MAIL postbox@mail.ipu.org
ADR. TELEGR. INTERPARLEMENT GENEVE

Genève, le 21 juin 2010

REUNION-DEBAT PARLEMENTAIRE DANS LE CADRE DU FORUM PUBLIC DE L'OMC 2010

Genève, 16 septembre 2010

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Depuis quelques années, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) tient régulièrement des manifestations publiques annuelles où les participants qui occupent des fonctions diverses - gouvernement, parlement, société civile, entreprises, universités et médias - réfléchissent ensemble au fonctionnement du système commercial multilatéral et se penchent sur l'état d'avancement du Programme de Doha pour le développement. Le **Forum public de l'OMC** constitue désormais un rendez-vous important du calendrier international.

Une autre tradition s'est développée en parallèle qui consiste à organiser des réunions-débat parlementaires dans le cadre général de la tenue des Forums publics de l'OMC. Ces réunions sont axées sur les centres d'intérêts particuliers des parlementaires qui se spécialisent dans le commerce international et elles sont étroitement liées au processus connu sous le nom de *Conférence parlementaire sur l'OMC*, qui est conduit grâce à l'action concertée de l'UIP et du Parlement européen et qui constitue *de facto* la dimension parlementaire de cette organisation intergouvernementale.

Le Forum public de l'OMC se tiendra cette année dans les locaux de l'OMC, à Genève, du 15 au 17 septembre, et aura pour thème général *Les forces qui déterminent le commerce mondial*. Cette manifestation intervient dans un contexte où la crise économique et financière mondiale est loin d'être terminée, le commerce international est toujours en mauvais état, et les négociations de Doha dans l'impasse.

La réunion-débat parlementaire dans le cadre du Forum public de l'OMC 2010 se tiendra le **jeudi 16 septembre**, de **14 h.15 à 16 h.15**, dans la **salle D** au **Siège de l'OMC** (Centre William Rappard). La réunion sera ouverte à tous les parlementaires et autres personnes dûment accréditées pour le Forum de l'OMC, dans la limite de la capacité de la salle. Une interprétation en anglais, en espagnol et en français sera assurée par le Secrétariat de l'OMC.

Le thème et le programme détaillé de la réunion-débat seront bientôt affichés sur le site web de l'UIP, à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/splz-f/wto-forum10.htm>. On notera que la réunion-débat parlementaire n'est qu'une manifestation parmi une quarantaine d'autres qui figurent dans le programme exceptionnellement riche du Forum public de l'OMC, qui s'étale sur trois journées entières.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter les informations concernant le Forum public de l'OMC 2010 et la réunion-débat parlementaire à l'attention des instances parlementaires et des parlementaires spécialisés dans les questions de commerce international, qui suivent les activités de la Conférence parlementaire sur l'OMC.

Conformément à la pratique de l'OMC, les participants doivent se charger eux-mêmes de tout ce qui concerne visa, voyage et hébergement à Genève. Il leur faut par ailleurs s'inscrire avant la date limite du **9 septembre 2010**, en ligne, au moyen du site web de l'OMC, à l'adresse suivante : <https://meetings.wto.org/Forums/Registrant/SymposiumRegistration.aspx?Language=F>. Veuillez noter en outre que seul le **Secrétariat de l'OMC** est responsable de l'inscription au Forum et qu'il ne sera pas possible de s'inscrire sur place.

Je précise que le Secrétariat de l'UIP ne s'occupe pas des questions logistiques touchant à l'organisation du Forum public de l'OMC. Pour des raisons pratiques, dont la tenue de la 123^{ème} Assemblée de l'UIP à Genève peu après le Forum public de l'OMC, le Secrétariat de l'UIP **ne sera pas en mesure** d'aider vos délégués pour ce qui concerne l'hébergement et autres arrangements à Genève, dont la responsabilité incombe à chaque participant.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.



Anders B. Johnsson
Secrétaire général